
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Douzième séance – Mercredi 16 septembre 2015, à 17 h

Présidence de M. Carlos Medeiros, président

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Guillaume Barazzone*, vice-président, *MM. Régis de Battista* et *Stéphane Guex*.

Assistent à la séance: *M^{me} Esther Alder*, maire, *M. Rémy Pagani*, *M^{me} Sandrine Salerno* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 3 septembre 2015, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 15 septembre, mercredi 16 septembre et lundi 28 septembre 2015, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Je souhaite faire une brève communication pour relayer un message de mon collègue Guillaume Barazzone, concernant l'un des nombreux objets dont vous avez accepté l'urgence et qui seront traités plus tard durant cette soirée ou lundi 28 septembre. Il s'agit de la motion M-1190 sur les Fêtes de Genève. Mon collègue a déjà annoncé qu'il ne serait pas là aujourd'hui parce qu'il est en session à Berne. Je suis son suppléant dans ce dossier et je serai moi-même absent tout à l'heure à partir de 20 h 30. La motion en tant que telle ne nous pose pas de problème particulier. De toute façon, que nous soyons là ou pas ne change rien parce que nous n'avons à ce stade rien de plus à vous dire.

Nous attendons incessamment sous peu une proposition de Genève Tourisme & Congrès. Tant que nous n'avons pas cette proposition, nous ne pouvons évidemment pas nous prononcer. Nous avons posé un certain nombre de conditions. Apparemment, Genève Tourisme & Congrès est à bout touchant pour nous faire une proposition qui fait évoluer le concept dès l'été prochain. Donc, si le débat a lieu à 20 h 30, vous nous excuserez – et je ne serai pas là à ce moment-là. S'il a lieu le 28 septembre, je serai bien sûr présent, ainsi que Guillaume Barazzone, je présume.

J'aimerais en outre apporter une réponse complémentaire à M^{me} Pérez. Elle n'est pas là... Son groupe lui relayera. Cela concerne la diffusion d'un film sur le Musée d'art et d'histoire sur la chaîne de télévision D8. Il s'agit du film financé par un crédit voté le 8 mai 2012 par le Conseil municipal, par la proposition du Conseil administratif PR-922. Elle prévoyait entre autres une ligne «échantillon, maquette, production, document promotionnel» d'un montant de 400 000 francs. Le film a coûté 120 000 francs. Il présente de manière factuelle le projet de rénovation et d'extension. Il informe toute personne qui s'y intéresse, qu'elle soit partisane du projet ou qu'elle s'y oppose.

La question de M^{me} Pérez était: a-t-on payé pour faire diffuser ce film? Il se trouve que non. La chaîne D8 a décidé de le diffuser gratuitement parce qu'elle le trouvait intéressant. De toute façon, vous conviendrez que ce n'est probablement pas la chaîne D8 qui fera basculer la votation d'un côté ou de l'autre. Cela étant, c'est de l'information, et nous continuons bien sûr d'informer la population. Les partisans comme les opposants doivent se faire une idée fiable du projet dans sa dimension architecturale.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Nous avons prévu, comme je l'avais déjà annoncé, de traiter à 17 h les objets dont vous aviez accepté l'urgence hier. Le premier est le rapport PR-1118 A, qui a trait aux comptes 2014. Nous sommes saisis à l'instant d'une nouvelle motion d'ordonnancement qui demande le report de ce point au 28 septembre, lors de la session supplémentaire qui lui sera consacrée spécifiquement. Je donne la parole à l'un des motionnaires d'Ensemble à gauche, Vera Figurek ou M. Gauthier. Quelqu'un veut-il prendre la parole? Vous avez une minute. Non? Nous passons au vote... (*Remarque.*) Le rapport PR-1118 A. Hier, l'urgence a été acceptée, et une motion d'ordonnancement demande maintenant de reporter le traitement de cet objet au 28 septembre.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur le rapport PR-1118 A est acceptée par 42 oui contre 19 non (3 abstentions).

Le président. Le traitement de cet objet est renvoyé au 28 septembre. Je rappelle que M. Guillaume Barazzone sera absent aujourd'hui et M. Sami Kanaan à partir de 19 h. Nous poursuivons avec la nouvelle motion M-1190 concernant les Fêtes de Genève, dont vous avez voté l'urgence hier. (*Remarque de M. Pagani.*) C'est après, Monsieur, au point 5 de notre ordre du jour.

3. Motion du 15 septembre 2015 de M^{mes} et MM. Olivier Gurtner, Grégoire Carasso, Emmanuel Deonna, Albane Schlechten, Alfonso Gomez, Tobias Schnebli, Eric Bertinat, Sophie Courvoisier, Natacha Buffet-Desfayes et Simon Gaberell: «Pour des Fêtes de Genève de qualité et ouvertes à toutes et tous!» (M-1190)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le départ du directeur des Fêtes de Genève implique la mise en place d'un nouveau concept pour l'édition 2016;
- que la rade de Genève est mise à la disposition de la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C) par la Ville de Genève chaque année;

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 763.

- que la communication de FGT&C autour du futur concept est jusqu'ici lacunaire,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter un rapport détaillé au sujet des négociations en cours avec la Fondation Genève Tourisme & Congrès autour des Fêtes de Genève, comprenant notamment les exigences posées par la Ville de Genève dans le cadre de l'édition 2016.

Préconsultation

M. Olivier Gurtner (S). Bonsoir, Mesdames et Messieurs. En ce qui nous concerne, nous proposons de renvoyer directement cet objet à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée par 57 oui contre 7 non (1 abstention).

Mis aux voix, le renvoi de la motion à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication est accepté par 66 oui contre 1 non (1 abstention).

Le président. Nous poursuivons avec la résolution R-188, dont l'urgence a également été acceptée hier.

- 4. Résolution du 15 septembre 2015 de M^{me} et MM. Marie Barbey-Chappuis, Fabienne Beaud, Anne Carron, Alia Chaker Mangeat, Astrid Rico-Martin, Jean-Luc von Arx, Sami Gashi, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Lionel Ricou et Souheil Sayegh: «Pour un accueil immédiat des réfugiés venant de Syrie» (R-188)¹.**

PROJET DE RÉOLUTION

Considérant:

- que le conflit syrien est particulièrement aigu;
- que la situation des réfugiés venant de Syrie est catastrophique;

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 764.

Résolution: accueil des réfugiés venant de Syrie

- que des dizaines de personnes meurent tous les jours en essayant de quitter leur pays;
- que les pays d'entrée (en particulier la Grèce) ne peuvent plus faire face à l'afflux de milliers de réfugiés;
- que des familles avec de petits enfants sont condamnées à errer sur les routes d'Europe;
- que la pègre a mis en place un juteux marché de passeurs obligeant les migrants à s'endetter et à se ruiner pour arriver dans un pays d'accueil,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de se mettre immédiatement à la disposition de la Confédération pour prendre en charge les réfugiés syriens;
- de demander à la Confédération la mise à disposition de la caserne des Vernets;
- de se coordonner avec les organisations et associations compétentes (Comité international de la Croix-Rouge, Médecins sans frontières, protection civile, etc.) et tous les bénévoles disponibles pour pouvoir faire fonctionner avant l'hiver une structure d'accueil temporaire d'importance.

Le président. Nous sommes saisis à l'instant d'une motion d'ordre du Parti démocrate-chrétien qui demande le débat accéléré sur cette résolution et sur l'objet suivant, la motion M-1191.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 56 oui contre 15 non (1 abstention).

Le président. Ces deux objets se feront en débat accéléré. Je donne la parole à M. Emmanuel Deonna. (*Remarque de M. Pagani.*) Ce sera après, Monsieur Pagani, on vous l'a déjà dit...

Préconsultation

M. Emmanuel Deonna (S). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, permettez-moi de faire un bref retour sur ce dossier des réfugiés. Grâce à la mobilisation populaire de cet été, plusieurs avancées importantes ont été obtenues. Je pense en particulier à la reconnaissance de l'inadéquation totale des abris PCi et des propositions alternatives d'hébergement pour les requérants d'asile. A terme, le Conseil d'Etat s'est engagé à mettre au moins 150 places d'hébergement à la disposition des requérants d'asile et à trouver des solutions mieux adaptées

que les abris PCi. La Ville, par l'intermédiaire d'Esther Alder, a entretenu des rapports cordiaux avec le collectif d'occupation du Grütli, avec Stop Bunkers, avec les requérants d'asile et les milieux qui les soutiennent. Grâce à cette action, les réfugiés ont pu faire entendre leur voix. Ils ont aussi respecté leurs engagements dans le sens où ils sont partis, où ils ont libéré la salle du Faubourg à la date qui était prévue.

On peut dire que la Ville de Genève a été à la hauteur de sa tradition de refuge et de sa tradition humanitaire. Elle date de l'accueil des réfugiés huguenots au XVI^e siècle et a eu des suites au XIX^e siècle avec l'accueil des libéraux, puis après la Seconde Guerre mondiale avec l'accueil des réfugiés hongrois et chiliens, respectivement en 1956 et en 1973. La situation actuelle des réfugiés au niveau international est particulièrement préoccupante. L'Allemagne, comme vous le savez, a déjà accueilli 450 000 réfugiés et elle en accueillera 800 000 autres d'ici à la fin de l'année, bien qu'elle ait réintroduit des contrôles aux frontières.

En France, des personnalités de premier plan comme Robert Badinter, l'ancien garde des Sceaux, font remarquer qu'il n'y a pas lieu de débattre, qu'il ne s'agit pas de générosité mais de l'obligation pour la France d'accueillir les réfugiés. (*Remarque.*) Les images de Macédoine, de Hongrie, d'Irak et de Syrie ont rapproché de nous les tragédies qui se jouent actuellement. A ce titre, la proposition, par exemple, de l'Union démocratique du centre au niveau national de verrouiller les frontières est, à mon sens, tout à fait indécente – et je pèse mes mots. (*Brouhaha.*)

Au moment où les organisations internationales nous appellent à faire preuve de plus de solidarité, nous ne pouvons pas oublier que la Suisse est le siège européen de l'Organisation des Nations unies (ONU), qu'elle est le siège du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et qu'elle est aussi dépositaire des Conventions de Genève. Compte tenu du statut particulier de Genève en Suisse, je pense que Genève, que la Ville de Genève doit montrer l'exemple.

La Suisse a promis d'accueillir plus de réfugiés syriens. La gauche n'est pas opposée à une accélération des procédures. Au contraire, elle y est tout à fait favorable. Par contre, elle plaide pour la réintroduction de la possibilité d'introduire des demandes d'asile dans les ambassades. Chaque année, le Canton peut proposer au Secrétariat d'Etat aux migrations un certain nombre de permis humanitaires ou d'autorisations pour cas de rigueur. La Ville peut faire pression sur le Canton afin que ce nombre soit plus élevé. Elle peut aussi montrer l'exemple et suivre celui d'autres villes de Suisse qui manifestent de la solidarité envers les réfugiés. (*Brouhaha.*)

L'octroi de permis, bien sûr, ne suffit pas. Il s'agit de travailler main dans la main avec le Canton, avec les autorités fédérales pour un meilleur encadrement,

pour une meilleure absorption des requérants d'asile à l'intérieur de la société suisse, pour un accès facilité au marché du travail. Le Parti démocrate-chrétien, je m'en réjouis, va dans le bon sens, en proposant que la caserne désaffectée des Vernets soit affectée à l'hébergement de réfugiés. Mais ce n'est pas suffisant. Les réfugiés syriens, qui sont spécifiquement visés par la motion du Parti démocrate-chrétien, ne sont pas les seuls réfugiés à demander de l'aide. D'autres réfugiés du Moyen-Orient et d'Afrique doivent, à mon sens et au sens du Parti socialiste, être accueillis par Genève, qui a ce rôle à jouer. Je me réjouis de débattre de ce sujet avec vous et que Genève puisse montrer l'exemple par rapport à la situation des réfugiés. (*Brouhaha.*)

Le président. Chers collègues, je tiens à attirer encore une fois votre attention sur le fait que, si la séance d'hier ne s'est pas déroulée dans les meilleures conditions, c'est pour une raison très simple: quand vous commencez tous à bavarder, comme c'est le cas maintenant – et certaines personnes ont attiré mon attention sur ce point –, nous n'entendons strictement rien depuis le perchoir. Si vous voulez que les choses se passent au mieux, commencez déjà peut-être par respecter cela. Et allez discuter dehors, je vous remercie. La parole est à M. François Bärtschi.

M. François Bärtschi (MCG). Merci, Monsieur le président. On assiste au bal des hypocrites ce soir. Un groupe parlementaire, le Parti démocrate-chrétien, pour ne pas le citer, critiquait l'un de ses membres il y a peu de temps encore pour avoir dit de faire attention, de ne pas déstabiliser la Syrie, de ne pas déstabiliser le régime syrien. On lui a tiré les oreilles, on lui a dit qu'il ne fallait absolument pas dire cela. Or, actuellement, le Parti démocrate-chrétien joue un peu au pompier pyromane. Il n'aurait malheureusement jamais dû avoir cette attitude.

Un autre groupe, le groupe socialiste, car il y en a un peu pour tout le monde... se croit intelligent lorsqu'il propose que les réfugiés aillent à la caserne des Vernets. Quand le Mouvement citoyens genevois avait fait cette proposition, c'était notamment, si je me souviens bien, pour des situations de détention administrative. Ces mêmes milieux et d'autres encore, des milieux du centre droit et tous azimuts s'étaient effrayés, nous avaient critiqués sur cette façon de faire. Mais là, chacun se réveille, chacun essaie de se donner bonne conscience en profitant de la misère du monde.

Cette misère est réelle. Il y a des problèmes à régler. On tente de les régler au niveau du Canton, puisque c'est à ce niveau-là que ça se joue essentiellement. Toutes ces bonnes âmes viennent dans la rue nous faire de grands discours, des prêches, des serments. Elles font des pseudo-manifestations pour s'occuper un

peu de leurs pauvres, pour parler de ce genre de choses et empêcher que l'on trouve de vraies solutions, en utilisant cette politique assez indigne consistant à mettre en cause nos «bunkers», alors que ce ne sont pas des bunkers mais des abris de protection civile. On a fait toute une combine marketing que je trouve assez indigne, car on utilise la misère des gens au lieu d'aider ces pauvres gens. On le fait déjà, d'ailleurs. Il faut savoir que Genève donne une grande partie, comme la Suisse de manière générale. On accueille un nombre de réfugiés considérable par rapport à d'autres pays, et on a raison de le faire. Néanmoins, je crois qu'il faut arrêter d'entrer dans ces politiques démagogiques.

Moi j'ai honte quand j'entends M^{me} Merkel se faire de la publicité lorsqu'elle dit aux réfugiés qu'ils peuvent venir dans son pays, que les portes sont grandes ouvertes, et qu'ensuite on ferme les frontières... On crée de la misère, on fait croire aux gens qu'il y a de la place partout. On est en train de faire un mensonge collectif.

Bien évidemment, la Ville de Genève se croit obligée d'entrer dans ce concert, en utilisant la misère, la pauvreté pour essayer de se mettre en avant. Je trouve cela dramatique. Je trouve qu'utiliser ces pauvres gens à cette fin est dramatique. Et je trouve que l'attitude d'une certaine conseillère municipale est misérable. Elle se sent tellement en faute, elle se rend compte qu'elle est tellement dans l'erreur... (*M^{me} Casares fait du bruit en tapant sa tablette.*)

Le président. Monsieur Bärtschi, deux secondes... Madame Maria Casares, si vous aimez faire du bruit comme vous êtes en train de le faire, j'aimerais que vous alliez le faire à la buvette!

M. François Bärtschi. Quand on connaît toute la difficulté actuelle des résidents et des réfugiés installés pour trouver des logements, toutes les difficultés pour gérer nos problématiques locales – et nous nous y attelons –, utiliser ce genre de démagogie contre la population est tout à fait indécent. Il faut arrêter ces politiques à deux francs consistant à se servir de cette misère humaine pour assurer son confort intellectuel ou autre. Il faut arrêter avec ce genre de tonalité. Il faut d'abord défendre les gens de notre canton, il faut avoir une priorité pour les résidents, arrêter de vouloir recréer le monde tous azimuts et de croire que la cité de Genève peut accueillir toute la misère du monde, comme le disait si bien le premier ministre Rocard, si je ne me trompe pas. Il était socialiste par hasard, le socialisme d'une autre époque...

Genève est assurément une cité de refuge. Elle accueille des réfugiés, et elle fait même plus que ce que font les autres à cet égard. Mais on entre vraiment dans une vision de bobos genevois qui essaient de se faire plaisir, qui se font plaisir sur

la misère d'autrui, comme on donnait autrefois une piécette aux pauvres grâce auxquels on essayait de se faire valoir, de se faire bien voir. Ce n'est pas acceptable d'utiliser un drame humain dans lequel certaines familles politiques ont une responsabilité, d'ailleurs.

Certaines familles politiques présentes dans cette enceinte, en effet, ont une responsabilité dans la misère qui a lieu sur place. Il suffit de penser aux interventions du président français François Hollande sur l'affaire syrienne. Cela n'a rien arrangé. Il suffit de voir les attitudes des uns et des autres dans la politique internationale. Ce n'est pas le cas de tout le monde, ce n'est pas le cas bien évidemment des conseillers municipaux qui se trouvent sur ces bancs. Mais souvent, lorsqu'on agit au niveau de la politique internationale, quand on veut essayer de faire le bien, de créer le paradis ailleurs, on crée au contraire un véritable enfer. C'est l'enfer dans lequel on se trouve maintenant. On assiste à un désastre humain. Alors il faut aussi se poser la question des responsabilités, et ne pas jouer au chevalier blanc, dire qu'on va régler les problèmes, alors que certains ici ont une responsabilité dans ces drames parce qu'ils ont eu un rôle important dans la déstabilisation de certaines régions du monde, du Moyen-Orient. Ils et elles ont cette responsabilité, je crois qu'il ne faut pas le nier. (*Remarque.*)

Le président. Monsieur, vous devez conclure.

M. François Bärtschi. Je conclus, malgré l'interruption de Madame en face.

Le président. Monsieur François Bärtschi, vous devez conclure...

M. François Bärtschi. Je conclus rapidement. Je vous demande donc de ne pas soutenir ces deux textes. C'est une question de décence politique.

Le président. J'en profite pour saluer à la tribune le député Thomas Wenger. (*Applaudissements.*) La parole est à M. Lionel Ricou.

M. Lionel Ricou (DC). Merci, Monsieur le président, mais je regrette que vous ne m'ayez pas donné la parole en premier pour que je puisse exposer notre résolution avant que les feux ne s'allument... J'aimerais revenir sur les propos de M. Bärtschi, qui considère que le Parti démocrate-chrétien – même sa section Ville de Genève, j'imagine – est à l'origine du conflit syrien. Traiter le Parti

démocrate-chrétien de pompier pyromane est tout de même un peu forcer le trait, alors que nous vous soumettons une modeste proposition qui pourrait parfaitement émaner de votre magistrat cantonal. Mauro Poggia nous affirmait à la radio pas plus tard que hier, en effet, qu'il cherchait un certain nombre de lieux, de disponibilités, d'endroits pour accueillir les réfugiés, qu'il s'efforçait de les accueillir dans la dignité. (*Remarque.*) Vous feriez mieux, Monsieur Bärtschi, de vous inspirer de votre magistrat plutôt que de nous faire part de votre logorrhée, qui est assez pénible.

J'aimerais maintenant exposer notre résolution. Elle demande que le Conseil administratif intervienne auprès des autorités cantonales et fédérales pour offrir un accueil digne à la catégorie particulière de réfugiés que sont les réfugiés syriens. Nous proposons entre autres de mettre à la disposition de ces personnes en recherche de refuge, de façon temporaire mais dans l'urgence, le site de la caserne des Vernets qui se trouve sur le territoire de la commune.

Pourquoi nous sommes-nous intéressés en particulier à la situation des Syriens? Il faut savoir – cependant tout le monde le sait dans ce parlement – que l'état de guerre et de décomposition de l'Etat est extrêmement avancé en Syrie. On sait que le groupe Etat islamique est aux abords de la capitale. Bref, il y a un état de décomposition et de guerre qui est redoutable et terrible. On sait aussi que les grandes puissances ont de la peine à trouver une stratégie pour sortir de cette situation. On ne va pas faire de la géopolitique au sein de notre enceinte, néanmoins cela a pour conséquence que 5 millions de Syriens – on l'apprend aujourd'hui par la commissaire européenne aux Affaires étrangères – sont hors de leur pays. 98% sont dans les Etats autour de la Syrie, mais ceux-ci ne peuvent plus les accueillir sur leur territoire ni les loger. Ces populations, ces familles, ces enfants doivent par conséquent quitter ces territoires et ils se dirigent inévitablement vers l'Europe, qui reste une lumière attractive dans le monde dans lequel nous vivons parce qu'il y règne les droits de l'homme et un certain nombre de libertés.

Cette situation des Syriens est un cas particulier que l'on peut assimiler à celle des réfugiés hongrois qui avaient fui leur pays en 1956. On peut l'associer également à la situation du Kosovo à la fin des années 1990, lorsque, par dizaines de milliers, les Kosovars avaient dû fuir leur pays et que nous les avons accueillis en Suisse.

Il y a une stratégie européenne, nous n'allons pas en débattre ici. Elle prévoit des quotas par pays. La Suisse étant membre de l'espace Schengen, nous devrions être amenés à assumer un certain nombre de réfugiés dans le cadre de cette répartition des quotas. Notre premier message consiste à dire à la Confédération que nous entrons en matière et que nous acceptons le principe d'accueillir des réfugiés syriens dans ce cadre-là.

Pourquoi Genève doit-il agir, et pourquoi la Ville de Genève en particulier? Cela a été évoqué, dans l'histoire de Genève la question du refuge, la question de l'accueil des réfugiés fait partie de l'ADN de notre république. On n'y peut rien. Que l'on soit de droite, de gauche, c'est historique, nous sommes les héritiers d'une ville issue de la Réforme, qui a toujours été un lieu de refuge.

On a évoqué le Premier Refuge, le Deuxième Refuge. Je signale au passage que mes aïeux sont arrivés au moment du Deuxième Refuge, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Ils sont arrivés avec ces flots de huguenots qui cherchaient un lieu où être hébergés, où vivre, où vivre leur religion. (*Brouhaha.*) Historiquement, et là aussi on connaît l'histoire, il y a eu, au XIX^e siècle, la création du CICR, puis l'adoption des Conventions de Genève, qui visent à protéger les civils. Nous sommes les dépositaires de cet héritage. Nous avons la responsabilité aujourd'hui, face à cette situation, de répondre de cet héritage et de manifester auprès de nos autorités cantonales et fédérales notre volonté d'accueillir ces populations qui ont tout perdu dans leur pays. (*Applaudissements.*)

Le président. Monsieur Ricou, je ne veux pas vous contredire mais, après vérification, nous avons effectivement demandé aux auteurs s'ils voulaient prendre la parole, et vous n'avez pas voulu la prendre. La parole est à M^{me} Michèle Roulet.

M^{me} Michèle Roulet (LR). Merci, Monsieur le président. Il me semble important qu'on élève un peu le débat au sein de ce parlement. (*Rires.*) Tout à fait! Ce problème n'est pas du ressort de la Ville de Genève, ni du Canton – et j'irai plus loin – ni même de l'Europe. On entend dire que l'Europe devrait accorder des quotas... Mais c'est un problème mondial qui secoue actuellement le monde! On peut d'ailleurs s'étonner que les Etats-Unis ne soient pas cités dans les discussions autour de ce débat, alors que les problèmes au Moyen-Orient – on peut le rappeler – ont tout de même démarré avec la guerre en Irak! On peut aussi s'étonner de l'attitude de l'Arabie saoudite et de ses satellites dans le golfe Persique – le Qatar, les Emirats arabes unis, le Koweït, Bahreïn et ainsi de suite – qui envoient des émissaires et de l'argent pour financer Daech et répandre les courants islamistes extrémistes, c'est-à-dire les wahhabites.

Je dis qu'il faut élever le débat, car je me souviens qu'un conseiller municipal, M. Pierre Gauthier pour ne pas le nommer, a trouvé inadmissible hier que nos rangs veuillent parler des terrasses de la Ville... Je trouve que de parler de problèmes internationaux sur lesquels nous n'avons pas de prise devient un peu démagogique. Nous avons l'ONU. Il s'agit de demander une intervention de l'ONU et plus particulièrement du Conseil de sécurité pour trouver des solu-

tions afin d'améliorer la situation de ces pays, que ce soit la Syrie, le Liban, la Turquie, l'Irak ou la Libye. Aujourd'hui, au Liban, une personne sur quatre est un réfugié. C'est un problème mondial qui nous dépasse. Le rôle de la Ville de Genève, puisqu'elle peut avoir un rôle, est de demander au Canton qu'il invite la Suisse à intervenir dans son domaine d'expertise, c'est-à-dire à entamer des négociations avec le reste du monde. La Suisse a un ambassadeur à l'ONU; il s'agit d'inciter cet ambassadeur à faire des accords, à organiser des pourparlers internationaux afin d'éviter une catastrophe mondiale et de déclencher une troisième guerre mondiale.

S'agissant des migrants, j'aimerais aussi relever qu'il y a dans la motion d'Ensemble à gauche une manière de manipuler et de mélanger absolument tout. Ils parlent de réfugiés, de causes de la guerre, de pauvreté... Je vous renvoie à un très bon article que l'on trouve aujourd'hui dans la *Tribune de Genève*, écrit par M. Boisard, ancien sous-secrétaire général de l'ONU. Il demande que l'on donne un sens aux mots en distinguant le «migrant» du «réfugié». Cela nous permettra déjà peut-être de résoudre certaines difficultés.

C'est une situation extrêmement grave. Le Parti libéral-radical n'est pas du tout insensible au fait que Genève puisse accueillir des familles syriennes démunies de tout, mais il demande que ce problème qui nous dépasse totalement soit pris en charge par des négociations au sein de l'ONU et que l'on cesse de nous faire perdre de notre temps avec des sujets qui ne sont pas de notre ressort. Que nos magistrats remettent l'ouvrage sur le métier, qu'ils nous présentent un budget qui tienne la route, voilà où est notre travail!

Je relève enfin un paradoxe. Ensemble à gauche veut démanteler l'armée et s'empare de ce problème des réfugiés, alors que la résolution de ce problème, que ce soit en Syrie ou dans d'autres pays du Moyen-Orient, risque avant tout de passer par une intervention. C'est bien une contradiction. Je vous remercie de garder raison à ce sujet et de ne pas considérer, si on trouve en effet que c'est un problème qui relève d'un domaine international, que nous serions insensibles ou xénophobes, ainsi que de ne pas faire comme la grenouille de La Fontaine, se croire plus gros que ce que l'on est.

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, je n'ai pas trouvé ces deux textes inintéressants, car on y met en cause finalement les racines des problèmes que connaît l'Europe par rapport à cette migration incroyable: la guerre et la pauvreté extrême qui frappent les Etats desquels toutes ces personnes cherchent à s'échapper. Vous relevez également le problème que la pègre nous pose en laissant ou en aidant des migrants à «envahir» – vous me permettrez d'employer ce mot – l'espace européen. Cela étant, vos textes n'apportent aucune réponse, aucune solution. Encore heureux, j'ai presque envie de dire, puisque nous sommes à un

niveau municipal. C'est assez curieux, d'ailleurs, de devoir ce soir parler de géopolitique, d'espace européen, voire de conflits mondiaux. Mais enfin, puisque vous nous invitez sur ce terrain, nous allons y aller.

Ce que vous demandez ne sert strictement à rien. Vous demandez ce que la loi demande de faire au niveau communal par le biais d'un arrêté cantonal du mois de juin, sauf erreur. Le Conseil d'Etat avait demandé aux communes de mettre à disposition des abris PCi, demande à laquelle la plupart des communes avaient refusé de répondre positivement. Seules les grandes communes dotées d'abris PCi, avec plusieurs dizaines de lits à disposition, s'étaient déclarées partantes. On a d'ailleurs vu des réponses assez curieuses, comme celle de la commune d'Onex, qui ne pouvait, par exemple, mettre à la disposition de l'Hospice général l'abri PCi d'Onex, au prétexte évidemment que M^{me} Kast, socialiste bien connue, estimait que les abris PCi étaient indignes des personnes migrantes. Elle a donc refusé de mettre l'abri PCi d'Onex à disposition. Bref, la situation n'est pas très claire au niveau communal, elle ne l'est vraiment pas plus au niveau cantonal, puisqu'on cherche désespérément où placer les nombreux réfugiés qui arrivent déjà aujourd'hui.

Or, ce que vous demandez, c'est évidemment de prendre en charge un afflux supplémentaire de réfugiés dans le cas où M^{me} Sommaruga déciderait de les accepter, sous on ne sait pas trop quel statut. La loi suisse en la matière s'appuie sur la loi sur l'asile. Ils seraient des demandeurs d'asile, en aucun cas des réfugiés de guerre, comme l'a évoqué ce week-end M. Sarkozy. Il ne s'agirait pas non plus de permis humanitaires, puisqu'il s'agit de permis de courte durée.

On voit évidemment que cela nous pose d'infinis problèmes en termes de droit, mais également et surtout en termes d'infrastructures. Il n'est peut-être pas inutile de relever ou de rappeler que notre canton doit accepter 5,6% des migrants qui arrivent en Suisse. Nous avons actuellement plus de 5500 demandeurs d'asile plus ou moins vrais ou plus ou moins faux, parmi lesquels – il n'est pas inutile non plus de le rappeler – 2349 sont hébergés dans des abris collectifs tandis que 3169 autres logent dans des logements individuels. C'est un chiffre important, qui a un coût en termes financiers, puisque l'Hospice général va vraisemblablement boucler ses comptes avec un dépassement budgétaire de 10 millions de francs que le Canton devra assumer. Il n'a pas le choix, il doit assumer les frais relatifs à l'asile.

Nous allons avoir d'infinis problèmes pour trouver des places. L'Hospice général cherche des logements, mais n'en trouve pas comme cela, d'autant que la difficulté de loger ces gens se confronte à celle de loger les personnes résidant déjà à Genève qui ont besoin de logements. Cela implique obligatoirement – et vos objets vont dans cette direction – qu'il faudra préférer les migrants aux personnes résidant à Genève. Je vous laisse seuls maîtres de ce genre de démarche...

Je voudrais vous rappeler également, car les chiffres sont parlants, que la prise en charge d'un migrant dans un abri PCi revient à 1500 francs par mois. Vous voyez bien qu'il y aura un impact en termes financiers, comme en termes d'infrastructures, puisqu'il va falloir les loger. Faute d'abris de protection civile, il va sans doute falloir se débrouiller pour trouver des conteneurs et les installer là où on pourra le faire. Si on ne trouve pas de conteneurs, il faudra installer des camps avec des tentes. Tout cela reste très problématique.

Les grands élans du cœur, la grande générosité que vous manifestez doit s'incarner dans les faits. Or, la simple demande de mise à disposition de la caserne des Vernets vous sera refusée, je vous le dis tout de suite – le conseiller fédéral Ueli Maurer a été très clair. Vous pouvez faire les demandes que vous voulez, la réponse sera non, en l'état en tout cas. Vous ne nous proposez donc aucune solution, si ce n'est de vous frictionner le nombril et de vous donner une bonne conscience au sortir de cette discussion.

Un autre problème se pose. Vous voulez accueillir, sans en débattre, tous les réfugiés, au sens migrants du terme, au sens général et global du terme. Mais vous ne voulez pas dire qui vous voulez accueillir ni quelle quantité de personnes vous estimez que notre ville est capable d'accueillir. Et vous ne dites pas non plus ce qu'on va faire de ces personnes. Voulez-vous les accueillir ici en Suisse, à Genève, en particulier en ville de Genève pour une durée limitée ou voulez-vous que celles qui viennent chercher refuge y restent? Parce que la problématique serait toute différente. On s'attend évidemment à plusieurs milliers de personnes, par contre vous ne dites rien de cela. Vous proposez simplement, devant l'effroyable catastrophe que l'on constate, d'accueillir les gens. C'est en cela qu'il y a vraiment un problème de fond, car la générosité a rapidement ses limites. C'est comme le mariage; tout est beau au voyage de noces, puis on se rend compte quelques années plus tard que ce n'est pas si beau. (*Rires.*) Pour certains en tout cas... Accueillir ainsi des personnes qui viennent de contrées lointaines, qui sont de culture différente, de religions différentes ne va pas être si simple que ça...

Le président. Vous devez conclure, Monsieur Bertinat.

M. Eric Bertinat. Cela va nous poser de grands problèmes. Or, gommer tous ces problèmes en nous demandant simplement d'accueillir ces gens sans débat de fond, sans ligne politique précise n'est pas acceptable en la matière. Pour toutes ces raisons, nous refuserons ces deux textes.

M. Tobias Schnebli (EàG). Chers collègues, je vous invite à redescendre des hautes sphères de la géopolitique – et j’essaierai de m’y tenir aussi. On a mentionné les grands noms de la politique mondiale et européenne – M^{me} Merkel, les États-Unis, peut-être une troisième guerre mondiale... Je vous invite vraiment à redescendre un peu sur terre, à remettre les pieds dans la réalité concrète de ces derniers mois, de ces dernières semaines, de ces derniers jours. On assiste en Europe à un mouvement de personnes qui fuient différentes situations inacceptables, de violence, de misère extrême. C’est un état de fait; on n’a pas assisté depuis ces vingt dernières années – depuis la guerre des Balkans au début des années 1990, il me semble – à un phénomène de masse d’une telle importance, avec autant de désespoir sur les routes, sur les mers, sur les ponts menant en Europe occidentale. C’est ce à quoi on assiste, peu importent les causes, les origines, peu importe de savoir à qui la faute. On a des personnes dans une détresse extrême.

Quant à nous, nous avons ici une résolution et une motion, qui sont adressées au Conseil administratif de la Ville de Genève. Là aussi gardons les pieds sur terre. Restons dans le cadre, dans la limite des compétences données à cette collectivité publique qu’est la Ville de Genève. Si vous lisez ces textes par rapport à cette situation exceptionnelle, ils invitent à contribuer, dans la mesure des compétences qui sont les nôtres, au cadre et aux institutions que sont le Canton, la Confédération, les grandes organisations non gouvernementales (ONG) comme le CICR – comme mentionné dans le projet de résolution du Parti démocrate-chrétien. C’est très minime. Cela reste très modeste. Il ne s’agit pas de rechercher la solution d’un problème très éloigné. Il me semble que l’importance de cette résolution et de cette motion tient dans le fait de donner un signal, de montrer que cette situation ne peut nous laisser indifférents.

Il y a ensuite la politique de l’asile, la politique de la migration. Tout ça est un vaste enjeu, il y a bientôt les élections... C’est l’enjeu de la Confédération, c’est l’enjeu de l’Europe, c’est l’enjeu du monde. Alors faisons des actes, des gestes là où on peut, dans la limite de nos compétences – et c’est bien défini dans les deux objets qui vous sont proposés. On peut trouver un abri... je ne dis pas de trouver un abri de protection face aux attaques atomiques, plutôt que de mettre ce qu’on a à disposition, même provisoirement. On peut aussi encourager, soutenir. Il y a des familles, il y a un élan de solidarité très important de par le monde, en Europe, y compris en Suisse. Il y a eu la Chaîne du bonheur hier, mais pas seulement. Il y a beaucoup de citoyens et de citoyennes qui ne sont pas indifférents à cette situation, qui veulent apporter leur contribution. Peut-être que la Ville peut aussi trouver des manières de contribuer à cet élan, et pas juste cacher le problème ou ne pas le prendre en compte. Ces deux projets veulent donc répondre à une situation exceptionnelle.

J’aimerais rappeler à l’une de mes préopinantes que le statut de réfugié est un état de droit qu’il va falloir accepter, définir ou pas définir. Ce n’est pas juste une

condition arbitraire – c'est rappelé par ce M. Boisard dans l'article de la *Tribune de Genève* qui a été mentionné tout à l'heure. Il y a un cadre, et c'est à l'intérieur de ce cadre que l'on peut donner un signal ce soir. Je ne vais pas aller dans les détails, mais je me suis moi-même avec beaucoup d'autres personnes activé ces derniers temps pour faire face à une situation exceptionnelle.

Invitons le Conseil administratif, donnons ce signal politique que nous ne sommes pas indifférents. Remettons-nous-en à ce que Genève a effectivement de meilleur comme tradition – je l'ai déjà dit hier, c'est gravé sur la tour du Molard: Genève, «Cité de refuge». N'évacuons pas simplement ce débat en disant qu'on profite de cette situation, qu'on profite du malheur des autres. Faisons ce qui est dans notre très modeste pouvoir pour contribuer un peu à soulager ces drames humains. C'est la seule chose que vous demandent ces deux textes.

M. Alfonso Gomez (Ve). Il ne s'agit pas de se donner bonne conscience, comme l'a dit un préopinant du Mouvement citoyens genevois, qui est ensuite parti à la buvette sans assister à la suite des débats... On jette un peu d'huile sur le feu et on n'écoute pas son adversaire, je trouve cela un peu dommage. Il s'agit simplement de répondre à un besoin d'humanité. Il s'agit de répondre à ces images de réfugiés que nous avons tous vues. Ce ne sont pas des migrants. Il s'agit bien de réfugiés, et je n'ai pas la même lecture que certains de l'article de la *Tribune de Genève*, étant donné que ce sont des réfugiés, il faut qu'on leur définisse un droit. Ils ne sont pas protégés par leur pays. Ils sont sans rien, ils sont même sans Etat. Il s'agit donc de prendre en compte le drame que vivent ces milliers de personnes, ces milliers de familles qui, avec ces petites barques pneumatiques, tentent désespérément de traverser la frontière entre la Turquie et la Grèce. Cela donne quand même une certaine image de leur état de désespoir.

Nous constatons que l'intervention des Etats ne suffit pas. Cette excellente résolution, qui est tout à l'honneur du Parti démocrate-chrétien, que je tiens à féliciter, enclenche une dynamique qui est déjà à l'œuvre dans des tas d'autres pays, comme l'Espagne. Les villes, elles aussi, prennent donc leurs responsabilités. Nous soutiendrons bien entendu cette résolution du Parti démocrate-chrétien.

Cela étant, je suis tout de même un peu surpris par certains propos. On nous dit qu'il faut aider les réfugiés, aider le Liban... Ce sont les mêmes, Monsieur le président, qui, il n'y a pas si longtemps, n'ont pas hésité à couper dans l'aide au développement ainsi que dans la subvention à la Fédération genevoise de coopération, qui est passée de 3 à 2,5 millions de francs. D'un côté, on dit qu'on ne les veut pas chez nous, qu'ils doivent rester là-bas, où on va les aider, de l'autre côté, quand il s'agit de les aider là-bas, on coupe l'aide internationale. (*Applaudisse-*

ments.) Et ce sont les mêmes, Monsieur le président, qui aujourd'hui n'hésitent pas, au Conseil national, à proposer des dizaines de milliers de francs d'économies visant la Direction du développement et de la coopération (DDC) – je parle évidemment de l'Union démocratique du centre.

Alors il faudrait savoir ce que l'on veut! Parce que ces mêmes personnes ont proposé une modification du droit d'asile, qui interdit aux réfugiés de faire des demandes d'asile dans les ambassades. Que font les réfugiés s'ils ne peuvent plus aller dans les ambassades? Eh bien, c'était à prévoir – nous l'avions dit –, ils viennent chez nous. Ils viennent chez nous demander asile. C'est ce qu'ils viennent demander. Et c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui, ce pour quoi les villes se mobilisent. Il ne s'agit pas de se donner bonne conscience. Il s'agit d'avoir une politique d'humanité. Il s'agit d'avoir une politique humanitaire. En tant que citoyens suisses, nous n'admettons pas ce déni d'humanité, qui continue à se produire. En tout cas les Verts, l'Alternative, le Parti démocrate-chrétien ne l'acceptent pas. C'est pour cela que nous soutiendrons cette initiative.

Cette initiative n'est pas nouvelle. Il y a quinze ans ou un peu plus peut-être, je ne me souviens plus, une fameuse motion M-294 avait été votée par ce parlement. Elle avait été signée par M^{me} Salerno, Gérard Deshusses, et M. Daniel Sormanni qui, c'est vrai, était à l'époque au Parti socialiste. Eh bien, ce parlement l'avait votée. Il s'agissait également d'entreprendre les démarches nécessaires à l'adhésion de la Ville de Genève au Réseau international des villes refuges (ICORN), afin de pouvoir accueillir et protéger les écrivains menacés ou persécutés – c'était l'époque de Salman Rushdie. Mesdames et Messieurs, je vous demande de revenir à ce raisonnement, à cette humanité à laquelle ce parlement avait adhéré il y a plus d'une dizaine d'années et qu'aujourd'hui nous devrions renouveler.

M^{me} Esther Alder, maire. Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, sachez que le Conseil administratif soutient cette résolution et cette motion. Effectivement, nous tenons à ce que la Ville de Genève soit et reste une ville de refuge. C'est d'ailleurs la position que le Conseil administratif avait adoptée lors de l'occupation du Grütli. Le Conseil administratif a fait moult propositions pour trouver des solutions. Le Conseil d'Etat en a été informé. Tant M. Pagani que M^{me} Salerno sont chargés de faire des propositions soit au niveau du patrimoine immobilier, soit au niveau des terrains pour soulager notamment l'Hospice général, qui est chargé de prendre en charge les requérants. Il s'agit donc de trouver des solutions pour mettre ces terrains ou ces logements à la disposition de l'Hospice général. Donc, oui, le Conseil administratif soutient les résolutions et les motions et, oui, nous voulons que Genève soit une ville de refuge. Effectivement, ce réseau des villes refuges fait ses premiers pas. Nous examinerons l'opportunité de le rejoindre.

Le président. Merci, Madame Esther Alder. J'en profite pour vous annoncer la visite, à la tribune du public, d'une délégation tunisienne. Elle est composée de neuf personnalités, dont deux députés à la nouvelle Assemblée des représentants du peuple. Ils sont de passage à Genève et en Suisse à la découverte de notre démocratie en vue de leurs prochaines élections municipales. Nous leur souhaitons la bienvenue. (*Applaudissements.*)

Je rappelle à ceux qui ont eu quelques doutes tout à l'heure que nous étions en débat accéléré. C'est sept minutes par groupe avec un seul intervenant, Monsieur Deonna. Vous avez demandé deux fois la parole, donc ceci explique cela... Nous entrons en procédure de vote. Il y a une demande de renvoi au Conseil administratif. Personne n'a rien demandé d'autre. On attend quand même trente secondes...

Mise aux voix, la résolution est acceptée par 46 oui contre 31 non. (*Applaudissements.*)

La résolution est ainsi conçue:

RÉSOLUTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de se mettre immédiatement à la disposition de la Confédération pour prendre en charge les réfugiés syriens;
- de demander à la Confédération la mise à disposition de la caserne des Vernets;
- de se coordonner avec les organisations et associations compétentes (Comité international de la Croix-Rouge, Médecins sans frontières, protection civile, etc.) et tous les bénévoles disponibles pour pouvoir faire fonctionner avant l'hiver une structure d'accueil temporaire d'importance.

Le président. Sur décision du bureau, nous passons au traitement de la motion M-1191, qui aborde la même thématique.

5. Motion du 15 septembre 2015 de M^{mes} et MM. Tobias Schnebli, Alfonso Gomez, Grégoire Carasso, Sylvain Thévoz, Brigitte Studer, Amanda Gavilanes, Olivier Baud, Gloria Castro, Morten Gisselbaek, Pierre Gauthier et Emmanuel Deonna: «Villes de refuge, la solidarité est nécessaire» (M-1191)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la très forte augmentation du nombre de personnes qui cherchent refuge en Europe à cause de la guerre et de la pauvreté extrême qui frappent leur Etat;
- que beaucoup de villes en Europe sont confrontées à l'arrivée de ces réfugié-e-s;
- qu'une partie importante des populations de plusieurs villes et Etats européens, y compris en Suisse, manifeste une solidarité concrète et sans précédent en faveur des personnes cherchant refuge;
- que Genève, «Cité de refuge», peut à juste titre se réclamer avec fierté de sa tradition humanitaire,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre en œuvre ce qui relève des compétences de la Ville pour contribuer à l'accueil, à l'hébergement et à l'encadrement des réfugié-e-s dans la dignité;
- d'intensifier la coopération avec les autorités cantonales et fédérales pour trouver des solutions dignes et durables pour ces personnes;
- de soutenir et d'encourager la solidarité envers les réfugié-e-s avec d'autres villes, en s'inspirant du réseau des «Villes de refuge» initié par la mairie de Barcelone.

Le président. Je vous rappelle que nous sommes toujours en débat accéléré, après le vote de la motion d'ordre tout à l'heure. Je vous en rappelle les règles: c'est sept minutes par groupe avec un seul intervenant. Je donne la parole à l'un des motionnaires, sachant que la personne pourra parler deux fois, une fois avant l'entrée en matière, une fois après. Les règles sont-elles claires? Je donne la parole à M. Tobias Schnebli.

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 765.

Préconsultation

M. Tobias Schnebli (EàG). Merci, Monsieur le président, je pense que beaucoup a déjà été dit lors du débat précédent. Cette motion est d'une certaine façon un complément à la résolution R-188, qui se référait spécifiquement aux réfugiés en provenance du conflit en Syrie. Je l'ai déjà rappelé hier, il y a d'autres drames dans des pays limitrophes, y compris des situations de guerre. On ne peut malheureusement pas faire la sélection dans les cas humanitaires. Toutes les personnes, qu'elles viennent de Syrie, d'Irak ou du Yémen, sont dans des situations très graves – le CICR le confirme. Alors je pense que, face à ces circonstances exceptionnelles, il y a dans ces deux objets, la résolution R-188 et cette motion, une petite palette d'initiatives que la Ville peut prendre, dans la limite des compétences communales. Il ne s'agit pas de résoudre le grand problème mondial mais simplement de dire que nous nous sentons nous aussi concernés, que nous aussi nous pouvons donner un signal et que nous nous activons pour contribuer à soulager cette situation. C'est tout.

M. Emmanuel Deonna (S). Les initiatives de la Ville par rapport à celles du Canton pour accueillir plus de réfugiés sont cruciales. La droite extrême nous accuse de générosité. Elle l'assimile à de la naïveté, à de la crédulité, j'en passe et des meilleures. Mais comme l'a rappelé Alfonso Gomez, il faut regarder les choses en face. C'est un phénomène sans précédent: 800 000 réfugiés vont être accueillis en Allemagne cette année; 450 000 y ont déjà été reçus. Tout ce que vous répondez à ça, par exemple M^{me} Roulet, c'est de proposer un peu plus d'ingérence humanitaire, un peu plus d'argent pour de la chair à canon, et vous citez quelques vagues experts militaires américains afin d'appuyer vos propos. Eh bien, nous ne sommes pas d'accord avec ça. Ce n'est pas de la générosité ou de la crédulité déplacée, c'est simplement faire face à nos obligations morales envers les réfugiés.

Et alors, Monsieur Bertinat, Monsieur Bärtschi, tout ce que vous proposez est...

Le président. Monsieur Deonna...

M. Emmanuel Deonna. ... de verrouiller les frontières...

Le président. Monsieur, Monsieur...

M. Emmanuel Deonna. ... de verrouiller les frontières, la chasse aux mariages blancs...

Le président. Eh, attendez, Monsieur!

M. Emmanuel Deonna. ... et vous ne proposez aucune solution! (*Protestations.*) Empêcher le regroupement familial!

Le président. Monsieur Emmanuel... Je vous rappelle simplement les règles. Lorsque vous voulez mettre en cause l'un de vos collègues, vous vous adressez au président!

M. Emmanuel Deonna. Excusez-moi, Monsieur le président, je n'ai pas encore pris l'habitude de cette formule de transmission. Merci, Monsieur le président Carlos Medeiros, de transmettre à vos collègues du Mouvement citoyens genevois, M. Bärtschi et... ce n'est pas un collègue mais un allié, M. Bertinat, que le groupe socialiste n'est pas d'accord avec cette conception qui consiste à s'isoler, à se replier, à fermer les frontières, à faire la chasse aux mariages blancs, à empêcher le regroupement familial, à introduire plus de quotas, plus de contingents, alors que, dans le même temps, comme l'a relevé M. Thévoz en juin, vous tenez un discours de division: entre les étrangers et les Suisses, entre les chômeurs et les actifs... entre les résidents et les frontaliers – c'est votre ancienne et toujours actuelle reprise. Vous nous accusez de ne rien proposer, mais que proposez-vous à part un discours d'exclusion et de rejet?

L'avantage de vos amis démocrates-chrétiens... de vos ex-amis du Parti démocrate-chrétien, est d'ouvrir les yeux, de voir qu'il y a un vrai problème, que la situation en Syrie est catastrophique, mais que le chaos est aussi total en Irak. Il faut donc des initiatives et il faut que la Ville les soutienne pour accueillir plus de réfugiés. (*Exclamations et applaudissements.*)

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée par 48 oui contre 26 non.

Le président. Je donne la parole à qui la demande en vous rappelant les règles. La parole est donnée à une personne par groupe pendant sept minutes au maximum. La parole est donnée à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, je souhaite faire une première remarque tout à fait globale. Ce texte est aussi inutile que le précédent. Demander de tout faire pour «mettre en œuvre ce qui relève des compétences de la Ville», c'est vraiment patiner dans le kirsch, car vous demandez finalement au Conseil administratif de faire son boulot. Je vous laisse seuls juges de cette démarche ainsi que de la confiance que vous lui témoignez. C'est n'est d'ailleurs pas clair dans la tête de la gauche ni de quelque parti que ce soit. L'asile, Mesdames et Messieurs, n'est pas une obligation pour l'Etat; c'est un droit qu'il veut bien accorder. Permettez-moi de lire cet article de M. Marcel Boisard, publié aujourd'hui dans la *Tribune de Genève*. Il rappelle, toujours en parlant de l'asile: «Il s'agit d'une norme plus éthique ou politique que juridique. Le droit n'est pas d'[obtenir], mais bien d'[accorder] l'asile, qui appartient exclusivement aux Etats.» Pas «obtenir» mais «accorder»... La démarche est tout à fait différente.

Et dans toutes les interventions que vous avez faites, je n'ai pas compris une seule fois la nuance qu'il y avait lieu de porter sur cette question, pas plus, du reste, que sur les permis humanitaires que nous pourrions délivrer, et qui répondent à des critères précis. On n'a pas fini de débattre sur la légalité de la possibilité pour ces gens de venir en Suisse.

Deuxième remarque, je ne comprends pas pourquoi la gauche s'escrime à absolument vouloir faire venir des milliers de migrants en Suisse, des gens qui, comme je l'ai dit précédemment, ont fui leur pays, leurs coutumes, leur religion, alors que, selon moi, il serait infiniment plus intelligent d'intervenir dans leur pays, d'avoir le courage de nos opinions, d'aller se battre en Syrie, en Libye, là où il y a vraiment des problèmes. Mais de cela vous n'êtes pas capables, même pas de soutenir l'amélioration des conditions de ces gens dans des camps situés dans des pays limitrophes. (*Brouhaha.*)

Je ne vois pas, en effet, quel avenir radieux vous voulez accorder à toute cette masse de migrants ou en quoi ils seront plus heureux s'ils viennent en Suisse, comme vous voulez le leur faire croire. En quoi seront-ils heureux? On a du chômage. Même s'il est infiniment inférieur à ce qui existe dans le reste de l'Europe, on a du chômage. Nous avons des problèmes de logement. Que voulez-vous leur promettre? du travail? des logements? une aide sociale? Je n'arrive pas du tout à vous suivre. Je ne comprends pas du tout votre élan humanitaire pour ces gens. La seule chose dont je me rende compte, c'est qu'avec votre politique vous déplacez des populations entières. Or, d'ici quelques semaines, il va faire froid, il va neiger, il va pleuvoir, ces gens seront à nos portes et nous aurons à régler tous les problèmes que vous ne réglez pas en amont. C'est facile de venir maintenant secouer la sonnette d'alarme!

Vous vouez obligatoirement ces gens à de petits boulots. On entend à tout propos cette espèce d'antienne: «Ce sont des médecins, des dentistes, des avocats...» Ce n'est pas vrai! Ce sont des gens relativement aisés, puisqu'ils peuvent financer

leur passage en Europe. Pour la plupart ce sont des jeunes qui n'ont pas spécialement de qualifications professionnelles. Donc, d'office, vous vouez ces gens à devoir trouver de petits boulots, où ils seront exploités, je n'ai pas peur de vous le dire. Ils seront exploités par une partie du patronat, qui profitera de l'aubaine pour les utiliser et les rendre corvéables à merci. Nous aurons aussi un problème de communautarisme à régler. Ces gens vont se regrouper. Evidemment, ils viennent en masse... Compte tenu de leur nombre, nous aurons donc beaucoup de peine à les intégrer. Vous nous mettez devant des problèmes absolument insolubles.

Dernière remarque, vous n'abordez pas le dossier du regroupement familial, vous préférez le tenir pour l'instant de manière tout à fait confidentielle. Si on accorde la possibilité à 10 000, 15 000 Syriens de venir en Suisse – je dis un chiffre comme ça –, vous savez très bien qu'il y a la possibilité de demander le regroupement familial. Je vous laisse deviner le nombre de personnes qui déferleraient sur la Suisse! Donc, Messieurs, ce soir, même si on est dans un délibératif communal, vous nous avez montré une face qui n'est pas des plus belles. En tout cas, moi, je ne vous en félicite pas.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je dois dire que ce débat me navre. D'une certaine façon ce n'est pas un vrai débat, car si on veut vraiment débattre de cette problématique, il ne faudrait déjà pas commencer par faire un débat accéléré, puisque vous empêchez ainsi les gens de s'exprimer et de dire comment ils voient les choses d'une manière plus large. C'eût peut-être été utile, puisque vous voulez débattre de cette problématique, de faire un vrai débat. C'est vrai que Genève, la ville internationale, est le nombril du monde, c'est bien connu... Nous sommes les plus beaux, les plus forts et les plus grands. Vous voulez un débat accéléré vite bâclé pour vous donner bonne conscience. En plus, vous mettez en cause notre groupe politique. Cela n'a pas de sens. Le but d'un parlement est de palabrer. Palabrer revient à trouver ensemble des solutions raisonnables. Pourtant ce n'est pas ce que vous voulez faire. Vous voulez stigmatiser des groupes politiques, notamment le Mouvement citoyens genevois et l'Union démocratique du centre. Vous n'êtes pas capables de véritablement débattre.

Et puis alors, Monsieur le président, vous transmettez à M. Gomez que c'est assez sympathique de citer quelque chose... mais comparaison n'est pas raison! Monsieur le président, vous transmettez à M. Gomez et à l'ensemble de ce Conseil municipal que, demain, si des personnes sont menacées physiquement, comme l'était, par une fatwa, M. Salman Rushdie et d'autres, je signe pour qu'on les accueille ici!

Une voix. Nous aussi!

M. Daniel Sormanni. Tout le groupe! Il n'y a aucun souci par rapport à cela! La problématique, c'est qu'aujourd'hui ce ne sont pas une, deux, trois, dix ou vingt personnes que vous voulez faire venir en Suisse... Voulez-vous vraiment faire venir à Genève les cinq millions de réfugiés qui sont sur les routes du Moyen-Orient? Non, ce n'est ni raisonnable ni réaliste.

J'aimerais tout de même rappeler qu'il y a des autorités politiques dans ce pays. C'est la Confédération suisse. M^{me} Sommaruga et M. Burkhalter se dépensent sans compter sur cette problématique. Ils vont faire leur travail, la Suisse fera son travail. Je rappelle que nous avons en Suisse 24, 25% d'étrangers, et près de 50% à Genève. Je crois donc qu'aucun pays sur cette Terre – hélas, peut-être, mais c'est comme ça – ne peut nous donner la leçon, pas même notre gentil voisin la France, qui est bien loin d'accueillir autant de réfugiés que nous, en pourcentage en tout cas. L'approche qui est la vôtre donne l'impression que la Suisse, Genève, la Ville de Genève est coupable de quelque chose. On n'est pas coupable! On subit malheureusement comme d'autres cette problématique.

Par hasard, hier matin, j'ai entendu M. le conseiller Mauro Poggia. Pas de chance, c'est notre conseiller d'Etat... Cela dit, M. Poggia fait son travail. Pendant la demi-heure où il était interrogé à la Radio romande ce matin-là, je trouve qu'il a expliqué les démarches qu'il entreprenait, celles qu'il entreprendra et celles qu'il a déjà entreprises et qui sont à bout touchant. Les choses avancent, et un certain nombre de bâtiments seront mis à disposition. Evidemment, il faut des logements, mais ceux-ci ne peuvent pas être occupés par les habitants de Genève parce qu'on ne va quand même pas vider des appartements des habitants de Genève pour accueillir les Syriens! J'espère au moins que vous êtes d'accord avec cette problématique, les habitants – les Genevois et les Genevoises – ayant déjà quelques difficultés, comme vous le savez tous, à trouver un logement pour eux-mêmes et leurs enfants.

Tous les bâtiments qui ont été trouvés seront mis à disposition, le travail se fait et, pour tout ce qui est temporaire, eh bien, Mesdames et Messieurs, quoi que vous puissiez en dire, les abris de protection civile ne sont pas des bunkers; ce sont des bâtiments qui peuvent être utilisés temporairement pour pallier cette problématique d'afflux de personnes qui viendront probablement en Suisse encore aujourd'hui. Car avec la fermeture des frontières allemandes, peut-être, en effet, qu'ils vont tous venir en Suisse! Alors j'aimerais bien voir comment vous réglerez cette problématique...

Mesdames et Messieurs, je crois qu'on se trompe de combat. A quoi cela va-t-il avancer de faire ces propositions-là? La résolution est une déclaration du Conseil municipal, cela n'avance à rien du tout. Avec la motion, on demande à la Ville de s'activer... mais dans ce qu'elle fait déjà, Mesdames et Messieurs! En l'occurrence, ce sont vos conseillers administratifs qui ont été mobilisés durant tout l'été

Motion: solidarité avec les réfugiés

– aussi bien M^{me} la maire que M. Sami Kanaan, très certainement aussi tout le collègue – pour essayer de trouver des solutions à ce problème qui existait déjà avant que ne survienne cet afflux supplémentaire de migrants, qui est assez dramatique.

Un certain nombre d’instances internationales doivent intervenir aussi. L’ONU, le HCR... D’accord, ils sont là. Ils disent qu’ils manquent de moyens. Mais je pense qu’ils doivent s’activer. C’est à eux en premier de trouver des solutions, car l’aide à cinq millions de réfugiés sur les routes doit d’abord intervenir dans les régions qui sont proches des frontières du pays que ces migrants fuient à cause de la guerre. C’est là qu’il faut les accueillir, et une aide massive est nécessaire, avec des logements dignes, pas dans des tentes insalubres, sans eau et sans sanitaires. Je crois que c’est déjà possible. Or, ce n’est pas véritablement ce que fait l’aide internationale. En tout cas je n’ai pas cru comprendre que c’est ce qu’elle faisait aujourd’hui.

Car voyez-vous, Mesdames et Messieurs, il y a d’autres pays en Europe qu’on nous cite en exemple, je l’ai entendu l’autre jour à la radio. Toujours très instructif... Beaucoup de ces migrants veulent aller en Suède. Ah, la Suède, c’est formidable... Oui, ils les accueillent. Ils leur ont dit qu’ils pouvaient tous venir en Suède, qu’il n’y avait pas de souci, qu’on leur trouverait des logements. Mais vous savez, ceux qui sont arrivés il y a plusieurs années, qui sont en Suède depuis deux ans, trois ans, ils parlent aujourd’hui. Il y a des ingénieurs, il y a des médecins...

Le président. Vous devez conclure, Monsieur...

M. Daniel Sormani. J’ai terminé dans quelques secondes... Eh bien, ils sont au chômage. Ils ne trouvent pas de travail parce que personne ne les veut. Ils sont là, mais – cela a été dit tout à l’heure par mon collègue Eric Bertinat – que va-t-on en faire? Comment va-t-on les encadrer? Comment va-t-on les intégrer, les assimiler peut-être... A un moment donné, il faut aussi se poser ces questions-là. Alors voyez-vous, Mesdames et Messieurs de l’Alternative – et je vais reprendre une phrase qui a été dite –, vous n’avez pas le monopole du cœur. Vous vous faites plaisir à bon marché.

M. François Mireval (S). Il s’agit de prendre quelques instants pour rappeler aussi la réalité des chiffres et des personnes. Nous parlons de réfugiés, cela a été rappelé tout à l’heure. La Suisse en général mais Genève en particulier est un symbole important dans le domaine des réfugiés. Alors regardons un peu dans l’histoire suisse d’après-guerre. En 1956, 14 000 réfugiés hongrois ont été accueillis. Aurait-il fallu les renvoyer, ne pas les accepter parce qu’un espion

bolchevique aurait pu se glisser parmi eux? En 1968, 11 000 Tchécoslovaques ont été accueillis dans notre pays. Même remarque: aurait-il pu se glisser un espion parmi eux? On était en pleine guerre froide. Plus tard, dès 1975, plus de 8000 réfugiés d'Asie du Sud-Est sont venus en Suisse suivis, dès 1980, en raison de la guerre civile dans leur pays, de 40 000 Tamouls. Où sont les problèmes posés par ces gens-là, qui se sont si bien intégrés? (*Brouhaha.*) En y ajoutant les réfugiés de la guerre en ex-Yougoslavie, nous arrivons à un total d'environ 100 000 personnes, 100 000 êtres humains accueillis en Suisse, soit à peine un peu plus de 1% de la population. Un seul pour-cent...

Des familles syriennes seront accueillies en Suisse. On espère 3000 personnes, 3000 êtres humains, dont une petite proportion viendra ici à Genève. Ce n'est pas un gros problème, alors allons de l'avant, accueillons ces êtres humains. (*Applaudissements.*)

M. Alfonso Gomez (Ve). C'est vrai que l'Alternative n'a pas le monopole du cœur... Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'Alternative et le Parti démocrate-chrétien ont en tout cas un cœur face à cette problématique. Alors je vous demande de nous faire la démonstration que nous n'avons pas ce monopole. La balle est dans votre camp...

En ce qui concerne les notions autour du droit d'asile, je reviens sur l'article qui a été abondamment cité. Il y a plusieurs interprétations. Néanmoins, allons-y, restons sur cet article, puisque l'Union démocratique du centre l'a cité tout à l'heure. Le droit n'est pas d'«obtenir», mais bien d'«accorder». Très bien... Encore faut-il qu'on l'accorde! Or, pour l'accorder, il faut bien que le réfugié arrive! Si vous ne voulez pas qu'il vienne jusqu'ici, eh bien, Messieurs de l'Union démocratique du centre, revenez sur la proposition que vous aviez fait passer, consistant à leur interdire de demander l'asile dans nos ambassades. Vous n'aurez plus ce flux, vous n'aurez pas ces filières que l'on contribue indirectement à créer en incitant les gens à venir ici demander l'asile.

Je ne veux pas faire le portrait type du réfugié. Mais dire que ces gens-là ne sont pas des réfugiés est une méconnaissance crasse de la réalité – excusez-moi, Monsieur le président. Je ne voudrais tout de même pas vous rappeler la tragédie de ce petit enfant qu'on a trouvé sur cette plage turque... (*Brouhaha.*) Je ne veux pas vous la rappeler, Monsieur Sormanni. Laissez-moi pourtant vous indiquer, étant donné que vous dites que ce ne sont pas de vrais réfugiés, que cette famille vivait à Damas. Que, de Damas, elle s'est rendue à Alep et que, de là, elle s'est rendue en Turquie en tant que réfugiés. En Turquie chez M. Erdogan, gouvernement à l'égard duquel certains élus libéraux-radicaux ont au moins quelques complicités. Je trouve cela assez scandaleux. Eh bien, qu'a-t-elle fait de Turquie? Elle est retournée à Kobane. A nouveau la guerre... Et c'est assez typique, j'ai le

regret de vous le dire. Donc venir dire que ce ne sont pas des réfugiés, excusez-moi, est une méconnaissance assez crasse de la réalité.

Les Verts soutiendront évidemment cette motion qui, comme je l'ai déjà dit, complète – pour une fois, je le répète... – l'excellente résolution du Parti démocrate-chrétien, car il s'agit de faire en sorte que tous les réfugiés de cette région et que tous les réfugiés en général soient accueillis dans des conditions respectueuses, dignes. Il s'agit d'ouvrir la porte à ces gens, à ces familles qui souffrent de la guerre, à quelques heures d'avion de chez nous. (*Applaudissements.*)

Le président. La parole est à M. Pierre Gauthier. (*Remarque.*) Les auteurs peuvent parler librement avant l'entrée en matière. Après l'entrée en matière, ils sont soumis aux règles du débat accéléré.

M. Pierre Gauthier (EàG). Mes chers collègues, contrairement à ce qui a été décrit ici et là, la question qui est débattue aujourd'hui ne relève pas de la charité, de l'émotion. C'est une question qui relève du droit, tout simplement. La Suisse est partie à la Convention de Genève relative au statut des réfugiés depuis 1951. Elle a donc des obligations légales à assumer vis-à-vis de l'accueil des réfugiés, qui est un droit humanitaire auquel nous sommes soumis, que nous sommes obligés, en tant que pays, de respecter.

Par ailleurs, la différence entre un migrant et un réfugié est extrêmement claire. Un migrant est quelqu'un qui quitte son pays de sa propre initiative et qui peut y retourner à tout moment dans la sécurité. Un réfugié est une personne qui est obligée de fuir le pays dont elle est ressortissante et qui ne peut pas y retourner sans mettre sa vie en grave danger. Il y a donc bien deux notions extrêmement différentes, et c'est pourquoi, pour un réfugié, le droit de l'asile est reconnu internationalement.

A l'évidence, les personnes qui fuient le conflit en Syrie sont des réfugiés, ce ne sont pas des migrants. Et même si aujourd'hui, sur le plan médiatique, on use abusivement de ce terme, celui-ci est absolument à proscrire, puisqu'il s'agit de personnes qui fuient la guerre et la mise en danger de la vie de leur famille. Nous avons une responsabilité vis-à-vis de ces personnes. Nous sommes un pays neutre depuis quelques années déjà, et je ne pense pas que la Suisse ait une quelconque culpabilité par rapport aux événements qui provoquent ces drames humains.

Assumons cette responsabilité. Nous demandons des choses très simples. Nous demandons simplement au Conseil administratif, dans le cadre strict de ses prérogatives, d'assumer aussi ses responsabilités humanitaires – nous ne demandons pas la lune.

Avec certains collègues de cette enceinte nous avons eu le douloureux privilège de nous trouver confrontés directement à des guerres, à des conflits, à des drames humains extrêmement difficiles pour les gens qui les vivaient. J'ai passé onze ans au CICR, vous le savez. Ce n'est pas de l'héroïsme, c'est simplement un travail. Mais lorsqu'on est réellement confronté à la situation de personnes victimes de conflits armés, on ne peut plus imaginer être indifférent.

Le droit encadre nos émotions et nos élans, quand bien même ils pourraient être charitables. Cependant le droit est là pour cadrer, pour fixer les actions qui sont possibles, afin que ce ne soient pas les émotions justement qui guident nos actions mais simplement la dimension juridique. A ce titre, le droit qu'ont les réfugiés de trouver asile dans des pays pacifiques et pacifiés s'appelle le devoir d'humanité. Nous avons un devoir d'humanité vis-à-vis de ces personnes, c'est pourquoi je vous demande de soutenir cette motion, qui reste dans le cadre de ce devoir d'humanité.

M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC). Je me permets de réagir ce soir à certains propos que j'ai entendus. Comme l'a dit M. Bertinat, les Etats ont effectivement le droit de contrôler leurs frontières et de déterminer les conditions d'accès et de résidence sur leur territoire. Cependant ils ont aussi, Monsieur Bertinat, l'obligation de respecter le droit humanitaire, le droit international et le droit des réfugiés. Le Parti démocrate-chrétien estime que la Suisse et Genève doivent, dans ce cadre-là, assumer leur part de responsabilité, leur part de solidarité également, non seulement envers ces réfugiés mais aussi envers les pays voisins que sont l'Allemagne ou l'Italie.

Ce que nous pouvons faire au niveau municipal – et c'est finalement ce que demande cette motion – est d'organiser un accueil digne pour ceux qui arrivent chez nous. C'est de faire notre boulot sans attendre que les autres fassent le leur; c'est de ne pas déplorer l'inaction ou l'intégrisme des autres pour justifier notre propre inaction, je dirais même notre propre lâcheté. Comme l'a rappelé M. Mireval, cette motion ne mentionne pas dans ses invites le terme de «migrants économiques». Elle parle de «réfugiés», c'est-à-dire de personnes qui, en regard du droit international, nécessitent une protection.

Personne ne nie que les flux migratoires représentent un défi majeur pour les pays et les villes qui doivent accueillir ces personnes. Il n'y a pas de solution miracle, mais nous estimons que ce ne sont ni des murs ni des barbelés qui les arrêteront, comme le prétend l'Union démocratique du centre. L'Europe de l'Est devrait aussi s'en souvenir, elle qui, aujourd'hui, redéploie les barbelés qu'elle cisailait à la fin de l'Empire soviétique. (*Applaudissements.*)

Nous devons traiter ces gens comme ce qu'ils sont, des êtres humains qui fuient la guerre, et nous pensons, au Parti démocrate-chrétien, que si nous nous

Motion: solidarité avec les réfugiés

montrons mesquins, si nous favorisons le règne de chacun pour soi, comme j'ai malheureusement pu l'entendre ce soir sur certains bancs, nous aurons perdu notre propre dignité. Voilà la position du Parti démocrate-chrétien.

Mais j'aimerais aussi dire, à l'adresse de certaines associations d'extrême gauche, par exemple No Bunkers, pour ne pas la nommer, qu'en plaidant certains dossiers jusqu'à l'absurde, qu'en alignant des exigences parfois irréalistes comme le renoncement total aux abris PCi, qu'en adoptant des postures de combat sur les décisions de non-entrée en matière, les NEM, elles se sont peut-être donné bonne conscience, mais elles ont finalement desservi la cause des réfugiés, car elles ont participé au durcissement des esprits et des discours sur la politique migratoire. Vous l'aurez compris, dans cette crise majeure que connaît l'Europe, le Parti démocrate-chrétien estime qu'il ne s'agit pas de tout fermer ou de tout ouvrir. Il s'agit simplement d'agir avec humanité, avec lucidité, avec efficacité aussi, c'est la raison pour laquelle nous accepterons également cette motion. (*Applaudissements.*)

M. Simon Brandt (LR). Le problème dans ce genre de débat est qu'il est toujours difficile de prendre la parole quand on n'est pas dans le moule général consistant à dire: «Si vous êtes contre vous n'avez pas de cœur. Si vous êtes contre, cela veut dire que vous n'êtes pas généreux. Que vous ne voulez pas accueillir les réfugiés, parce que vous êtes méchants»... Mais le débat n'est pas aussi manichéen, Mesdames et Messieurs! Et je dirai à ceux qui nous font des leçons de morale accord aux devoirs de mémoire qu'on peut aussi remonter un peu plus loin...

Voilà quatre ans, lorsque le régime libyen s'est effondré, des milliers de Libyens ont commencé à traverser la Méditerranée et ils s'y sont noyés. Des milliers de personnes se noient en Méditerranée depuis quatre ans sans que l'on entende personne s'en inquiéter au sein des différents partis politiques qui donnent des leçons en Europe aujourd'hui. Mais avec un conflit syrien qui remet cette question à la mode – oui, à la mode... et qui fait qu'on en parle dans les journaux –, eh bien, c'est sympa, on se dit qu'il faudra se faire un petit débat pour montrer qu'on a du cœur et dire qu'on doit accueillir ces réfugiés syriens, qui valent manifestement plus que les réfugiés libyens qui se noient en Méditerranée depuis plusieurs années sans que personne dans cette salle ne s'en préoccupe. (*Brouhaha.*)

Bref. Il y a un second problème dans ce débat, et on va rester sur un niveau purement municipal. Nous avons eu au mois de juin un débat par rapport au fait de mettre des requérants d'asile déboutés dans des abris PCi. (*Brouhaha.*) Pourquoi l'Hospice général voulait-il mettre ces requérants-là dans des abris PCi? Pour précisément laisser la place dans les foyers à des familles de migrants syriens, dans le cas d'espèce à des réfugiés. Et qui, à l'époque, est venu dire que c'était un scandale? Les mêmes qui nous disent ce soir qu'il faut être généreux...

La politique d'asile doit effectivement être généreuse. Elle doit être généreuse pour les gens qui viennent de pays en guerre, qui n'ont pas d'autre possibilité que de fuir leur pays. En revanche, quand quelqu'un a été débouté, il doit quitter notre pays. Et les mêmes personnes qui défendent encore aujourd'hui les requérants déboutés qui ont refusé d'aller dans des bunkers, alors qu'on les loge et qu'on les nourrit encore gratuitement aux frais de l'Etat, font du mal, en fait, aux gens qu'elles veulent défendre ce soir parce que ces requérants déboutés là prennent la place de requérants d'asile et de réfugiés qui, eux, ont besoin de notre soutien. (*Remarque.*) Ils ont tous été déboutés, vous le savez tous très bien! (*Exclamations.*)

Vous pouvez dire tout ce que vous voulez, Michel Rocard, premier ministre socialiste dans les années 1980, avait eu cette phrase célèbre: «La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais elle a le devoir de faire sa part.» Eh bien, la Ville de Genève aussi a le devoir de faire sa part. (*Exclamations.*) C'est là votre conception du débat? Ne pas laisser parler ceux qui ne sont pas d'accord avec vous? Et vous vous dites ouverts d'esprit? Qu'est-ce que c'est que cette conception du débat? Nous ne sommes pas d'accord avec vous. Dans une démocratie, il me semble que c'est la moindre des choses. Les personnes dont nous parlons fuient des pays en guerre justement parce qu'ils veulent la démocratie! Alors, défendez un peu cet état d'esprit en laissant parler les gens qui ne sont pas d'accord avec vous!

A en entendre certains, on devrait accueillir absolument tout le monde et ne jamais expulser personne, même lorsque les requérants ont été déboutés parce qu'ils ne viennent pas de pays en guerre. Or, c'est bien là le problème. Alors, telle est la position du Parti libéral-radical: oui pour accueillir les gens qui en ont besoin. Dans le cas d'espèce, oui pour accueillir des réfugiés syriens. Mais à condition d'expulser les gens qui n'ont plus rien à faire ici.

C'est pourquoi aussi votre motion pose un gros problème, quand bien même la plupart de ses invites sont intéressantes. Sa deuxième invite parle de «trouver des solutions dignes et durables pour ces personnes». C'est précisément le champ lexical qui a été utilisé pour expliquer qu'on ne pouvait pas mettre de requérants dans des bunkers, dans des abris PCi. Si dans quelques mois, éventuellement dans le cadre d'un accord avec l'Europe, l'afflux de réfugiés syriens est tel qu'on n'ait plus de place et qu'on doive malheureusement, parce qu'on n'aura pas le choix, les faire dormir sous des tentes ou les mettre dans des abris PCi, nous direz-vous à ce moment-là que c'est indigne, alors même qu'on n'aura pas le choix?

Vous êtes typiquement en train de créer un problème de toutes pièces. Les mêmes viendront se plaindre, et ces réfugiés ne seront sans doute pas aussi royalistes que vous. Si dans quelques mois les urgences sont telles qu'on doive les loger dans des tentes ou des abris PCi, vous direz que c'est scandaleux. Pour notre part, nous ne voulons pas entrer dans ce débat. Contrairement à vous, nous faisons confiance à la conseillère fédérale socialiste Simonetta Sommaruga pour

gérer ce dossier, et nous refusons d'entrer dans un débat manichéen quand tant de nos concitoyens ont des problèmes que nous n'arrivons pas à résoudre au quotidien. (*Applaudissements.*)

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Mesdames et Messieurs, je compléterai les propos de M^{me} Alder sur la première partie de votre débat, la résolution R-188. Le Conseil administratif n'a effectivement pas besoin qu'on lui rappelle qu'il doit faire son travail. Il le fera avec beaucoup de conscience sur ce dossier. Il vous remercie également d'avoir tenu un débat sur près de deux heures car, indépendamment de nos missions – que nous connaissons, que nous remplissons au quotidien –, c'est toujours bien, dans une perspective démocratique, d'avoir un débat et d'entendre le Conseil municipal sur des enjeux aussi importants.

Le premier point sur lequel je souhaitais revenir est celui des chiffres. On a balancé de nombreux chiffres. Certains ont parlé d'«afflux important sur le territoire helvétique» – c'était les propos de M. Brandt tout récemment. Dans la réalité, les choses sont beaucoup plus simples. On n'est pas face à un afflux massif de réfugiés syriens. On est face – et M. Mireval l'a rappelé dans son intervention – à une décision du Conseil fédéral qui date de ce printemps, par laquelle il accepte un contingent de 3000 personnes sur trois ans. On n'est donc pas, en Suisse, sur une problématique d'afflux massif.

On peut comparer l'effort que la Suisse pourrait faire proportionnellement à celui de pays limitrophes. M. Bertinat, je crois, se demandait que font les autres, les pays riverains. On va prendre l'exemple du Liban, car le Liban est aujourd'hui le pays qui accueille le plus grand nombre de personnes qui sont sur le territoire... (*Remarque de M. Sormanni.*) Monsieur Sormanni, je ne vous ai pas coupé! J'espère que vous aurez la politesse de ne pas couper le Conseil administratif lorsqu'il s'exprime! Si on se comparait au Liban, la Suisse devrait accueillir 2,1 millions de réfugiés syriens. Vous voyez donc bien que l'effort de la Suisse est infime proportionnellement à celui des pays limitrophes au conflit. C'est vraiment un effort qui est à la marge.

Alors de quoi parle-t-on? On parle de personnes qui n'ont d'autre choix que de quitter leur pays. On parle d'hommes, de femmes et d'enfants qui se retrouvent depuis des mois dans une situation de guerre et de violence qui les oblige à prendre la route. Mesdames et Messieurs, qu'on soit d'Ensemble à gauche ou du Mouvement citoyens genevois, je pense que personne aujourd'hui dans cette salle ne peut dire qu'à leur place il ne partirait pas avec sa femme, son mari et ses enfants sur la route. Je pense que tous ceux qui ont des enfants et des conjoints qui se retrouveraient dans le cas de figure où se retrouvent aujourd'hui des millions d'hommes, de femmes et d'enfants syriens – et je ne le souhaite à personne dans cette enceinte – n'auraient d'autre choix que de prendre la route.

La question n'est pas de savoir s'ils ont raison ou s'ils ont tort. La question qui se pose aux Etats est de voir, concrètement, que les gens sont sur la route depuis des mois. Savoir si on va les accueillir n'est pas une question de choix. Il y a un devoir moral à les accueillir. Il y a une politique humanitaire, même si elle est dosée de manière infinitésimale au niveau suisse, qui consiste à rappeler la tradition humanitaire de la Suisse et à dire que nous accueillons une partie de ces hommes et de ces femmes. Dans les faits, et on l'a bien vu avec les commissaires aux finances qui sont venus avec moi à Milan, à la gare de Milan, que cela nous plaise ou pas, les gens sont arrivés. Ils sont là. Alors la question pour les responsables politiques est de savoir ce qu'on fait. Ferme-t-on les yeux et attend-on que ça passe – et ça ne passera pas – ou est-on responsable et accueille-t-on les gens dans des conditions décentes?

La question des conditions décentes est cruciale. Nous devons les uns et les autres à nos frères humains des conditions décentes car à leur place nous ne voudrions pas, après avoir vécu les horreurs de la guerre, nous retrouver dans des situations qui, certes, sont meilleures que celles du pays que l'on a fui, par contre qui ne seraient pas à la hauteur du pays qui nous accueille. Les uns et les autres devront donc assumer une responsabilité morale aux divers niveaux institutionnels.

J'en viens au dernier point, en fait j'en ai deux. C'est d'abord la question du défi. C'est clair, c'est un défi pour les collectivités publiques et notamment pour l'Allemagne, qui a fait des propositions particulièrement conséquentes. Mais c'est aussi une opportunité. Nous sommes à Genève et en Europe dans des sociétés vieillissantes. Nous avons besoin de personnes qui immigreront, qui travailleront, qui s'installent, qui aient des enfants, qui paient l'AVS, les systèmes sociaux. Comment pensez-vous, Mesdames et Messieurs, de manière tout à fait pragmatique et apolitique, que nous vivrons les uns et les autres dans dix, vingt, trente, quarante, cinquante ans si nous n'avons pas de migrants?

Car ce seront bien ces personnes qui viennent d'ailleurs qui continueront de faire fonctionner l'économie suisse et européenne, qui s'occuperont de nos enfants et qui s'occuperont de nous lorsque nous serons en établissement médico-social (EMS). (*Mouvements de tête.*) On peut hocher la tête, cependant les chiffres sont durs, et M^{me} Alder vous l'a démontré de manière chiffrée, claire, lorsqu'elle vous a parlé hier de son plan sur la vieillesse. Démographiquement l'Europe est vieille, la Suisse est vieille. On a besoin de personnes qui viennent dans notre pays. (*Brouhaha.*)

Aujourd'hui, vous parlez d'une catégorie spécifique, les réfugiés, et notamment les réfugiés syriens. Plus généralement, je vous rends tout de même attentifs au fait que c'est facile de mettre les gens dans des cases: les réfugiés syriens, les réfugiés de façon globale, les requérants frappés d'une décision de non-entrée en matière, les migrants... Car peu importe l'étiquette, peu importe la boîte dans

laquelle on case les gens, il y a une réalité, et vous avez également la responsabilité de voir cette réalité. C'est celle du vieillissement de la population, celle d'une économie qui a besoin de personnes qui travaillent, qui cotisent, qui paient des assurances.

Si le discours sur les migrants, sur les réfugiés était abordé de manière plus pragmatique, plus économique aussi, il pourrait être intelligemment construit. On dirait alors que nous avons les moyens d'accueillir les gens, que nous allons fournir des outils qui permettent un bien-vivre ensemble et, *in fine*, eux et nous, nous en sortirons beaucoup mieux dans ces sociétés que nous devons construire ensemble. Nous ne pourrions pas très longtemps nous protéger des autres, alors que nous avons infiniment besoin des autres pour continuer à exister. (*Applaudissements.*)

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. L'importance du sujet justifie, à titre exceptionnel, que nous soyons trois à intervenir ce soir. Pour compléter brièvement les propos de mes collègues Esther Alder et Sandrine Salerno, j'aimerais vous dire à mon tour que je remercie les groupes qui ont déposé ces textes et que je vous remercie pour ce débat. Certains diront – et cela a été dit – que la Ville de Genève n'a pas de compétences dans ce domaine. Le débat et surtout la réalité de terrain prouvent le contraire. Ce serait faire preuve d'un grave déni de réalité que de croire que nous, Ville de Genève, deuxième ville de Suisse, serions d'une certaine façon «hors sol» par rapport à un débat de ce type.

La réalité des migrations, qu'elles soient dues à des personnes qui fuient un pays en guerre, qui ont un statut potentiel de réfugié, qui ont même un statut réel de réfugié qu'il faut reconnaître, ou qu'elles soient dues à des gens qui font ce choix pour des raisons économiques – quand bien même c'est souvent un non-choix, puisqu'ils fuient une situation économiquement ou écologiquement désastreuse –, c'est que ces gens, *in fine*, vont dans les villes.

Aujourd'hui, vous avez deux Europe, deux facettes de l'Europe, et c'est aussi valable en Suisse et dans nos régions. Vous avez l'Europe des gouvernements et l'Union européenne, en situation d'échec, de blocage intégral, une honte pour le projet européen, pour l'histoire de l'Europe. On y assiste à une sorte de résurgence d'idées de fermetures, de barbelés, de frontières, de contrôles sélectifs qui, en gros, sont liées à la couleur de peau ou à l'origine ethnique des gens.

Et puis vous avez l'Europe des populations. Ce ne sont pas juste quelques individus d'extrême gauche ou des idéalistes qui, la fleur au fusil, prônent une société tout à fait naïve, utopique et rêveuse; ce sont des groupes entiers qui, dans des villes allemandes, des villes françaises, suisses, autrichiennes, et même dans des pays difficiles comme la Hongrie, où le régime commence à vraiment montrer

des tendances fascistoïdes, font preuve d'une solidarité très concrète – pas juste en théorie, pas juste dans les mots. Ils vont vers les migrants parce qu'ils ont compris, premièrement, qu'on n'y échappe pas, qu'on ne peut pas fermer les yeux, puisque ces personnes arrivent pour des raisons généralement liées à des drames humains et, deuxièmement, que si on ferme les yeux, cela ne fera qu'aggraver la situation, que de retarder le moment où il faudra s'en occuper décentement.

L'Europe est de toute façon vieillissante, M^{me} Salerno l'a très bien décrit. Nous avons la prospérité collective, nous avons la capacité collective d'accueillir ces personnes. Mais surtout, et cela date d'une époque largement antérieure à nos âges respectifs, l'Europe a eu beaucoup plus de réfugiés dans les années 1950, en raison des guerres en Asie du Sud-Est, avant de connaître des vagues de réfugiés dues à la guerre d'Algérie. Elle a connu des vagues de réfugiés liées à la guerre dans les Balkans. Elle a eu des vagues de réfugiés liées aux régimes totalitaires d'Europe de l'Est. L'Europe a connu des vagues de réfugiés successives et, nous l'avons montré dans le passé, elle a toujours réussi à accueillir les gens, à leur trouver une place. Aujourd'hui, ce sont ces gens-là qui peuvent à leur tour accueillir les suivants. Nous en avons la capacité, nous en avons la possibilité, sans aucune naïveté, sans aucun angélisme, et les villes sont aux premières loges.

Ces gens-là, en effet, ne vont pas rester dans les campagnes ni aller dans les montagnes. Ils vont aller dans les villes. Et les villes ont intérêt à s'organiser, chacune pour elle-même et ensemble. En France, un réseau de villes solidaires s'est organisé, et il y a des phénomènes similaires en Allemagne. En Suisse, on devrait faire la même chose: la Ville de Genève avec la Ville de Zurich, la Ville de Bâle, la Ville de Berne ou la Ville de Lausanne, car nous avons aussi la maîtrise de ce qui se passe concrètement au jour le jour pour ces populations. Nous en avons la capacité et la compréhension. Ce n'est pas un hasard, lorsqu'on a une votation sur l'immigration en Suisse, si les votes les plus favorables à l'immigration sont constatés dans les villes, alors que c'est dans les campagnes, où ils n'ont peut-être vu qu'une personne d'origine africaine en vingt-cinq ans, qu'ils ont le plus peur. C'est dans les villes que ça se passe. Que nous le voulions ou non, même si nous n'avons pas les règles et les législatifs, même si nous n'avons pas les accès diplomatiques, nous avons la réalité de terrain.

Cet été, avec M^{me} Alder en particulier et le Conseil administratif en général, nous n'avons pas, au départ, été impliqués par choix dans cette situation. Mais je peux vous dire, Mesdames et Messieurs, que nous avons constaté beaucoup de choses, notamment le fait que ce mouvement a abouti à des résultats. Je peux vous garantir – c'est une certitude – qu'il n'y aurait jamais eu autant de résultats nouveaux et de perspectives de logements décents pour les requérants d'asile en général, quel que soit leur statut, s'il n'y avait pas eu ce mouvement, et on peut leur en être reconnaissant. Evidemment que les plus militants d'entre eux étaient des requérants en fin

Motion: solidarité avec les réfugiés

de procédure, des requérants déboutés, puisqu'ils ne risquaient plus rien. C'est une réalité. En revanche, ils se sont faits porte-paroles pour les autres.

J'ai parlé avec certains de ces requérants déboutés. Ils m'ont dit qu'ils savaient que pour eux c'était fini, qu'ils devaient partir, toutefois que les suivants ne passeraient pas douze mois, dix-huit mois en abri. (*Brouhaha.*) Je précise encore une chose, car ce qui s'est dit dans cette enceinte était particulièrement indécent. J'ai fait mon service militaire, j'ai logé en abri de protection civile. Cependant, à la fin de la semaine, je savais que je rentrais chez moi dans un foyer normal; je ne passais pas douze mois d'affilée dans des abris. Il faut donc peut-être arrêter les comparaisons qui n'ont ni queue ni tête et qui sont franchement d'une indécence grave. (*Applaudissements et commentaires.*) Eh oui, c'est la réalité, que cela vous plaise ou non. Heureusement que dans les années 1950, 1960, 1970 la majorité n'était pas représentée par des gens comme certains élus du Mouvement citoyens genevois, car sinon on aurait honte aujourd'hui. (*Exclamations et applaudissements.*)

Le président. On se calme... Encore un petit moment et vous allez tous manger...

Mise aux voix, la motion est acceptée par 46 oui contre 27 non. (*Applaudissements.*)

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre en œuvre ce qui relève des compétences de la Ville pour contribuer à l'accueil, à l'hébergement et à l'encadrement des réfugié-e-s dans la dignité;
- d'intensifier la coopération avec les autorités cantonales et fédérales pour trouver des solutions dignes et durables pour ces personnes;
- de soutenir et d'encourager la solidarité envers les réfugié-e-s avec d'autres villes, en s'inspirant du réseau des «Villes de refuge» initié par la mairie de Barcelone.

Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.

6. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

7. Interpellations.

Néant.

8. Questions écrites.

Néant.

Le président. Je vous souhaite un bon appétit et je vous donne rendez-vous à 20 h 30 afin de poursuivre nos travaux.

Séance levée à 18 h 55.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	1006
2. Communications du bureau du Conseil municipal	1007
3. Motion du 15 septembre 2015 de M ^{mes} et MM. Olivier Gurtner, Grégoire Carasso, Emmanuel Deonna, Albane Schlechten, Alfonso Gomez, Tobias Schnebli, Eric Bertinat, Sophie Courvoisier, Natacha Buffet-Desfayes et Simon Gaberell: «Pour des Fêtes de Genève de qualité et ouvertes à toutes et tous!» (M-1190).	1007
4. Résolution du 15 septembre 2015 de M ^{me} et MM. Marie Barbey-Chappuis, Fabienne Beaud, Anne Carron, Alia Chaker Mangeat, Astrid Rico-Martin, Jean-Luc von Arx, Sami Gashi, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Lionel Ricou et Souheil Sayegh: «Pour un accueil immédiat des réfugiés venant de Syrie» (R-188)	1008
5. Motion du 15 septembre 2015 de M ^{mes} et MM. Tobias Schnebli, Alfonso Gomez, Grégoire Carasso, Sylvain Thévoz, Brigitte Studer, Amanda Gavilanes, Olivier Baud, Gloria Castro, Morten Gisselbaek, Pierre Gauthier et Emmanuel Deonna: «Villes de refuge, la solidarité est nécessaire» (M-1191)	1023
6. Propositions des conseillers municipaux	1040
7. Interpellations	1040
8. Questions écrites	1040

Le mémorialiste:
Ramzi Touma